



## **POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

### **Laboratoires Paladin inc. annonce le lancement d'une nouvelle indication pour XIAFLEX® (collagénase de *Clostridium histolyticum*), étendant ainsi son utilisation au traitement de certains patients atteints de la maladie de La Peyronie**

MONTRÉAL, le 23 avril 2018 -- Laboratoires Paladin inc., une filiale d'Endo International plc (NASDAQ : ENDP), a annoncé aujourd'hui le lancement d'une nouvelle indication pour XIAFLEX® (collagénase de *Clostridium histolyticum*), le premier et le seul traitement approuvé par Santé Canada pour certains patients atteints de la maladie de La Peyronie. XIAFLEX®, qui est distribué et commercialisé par Laboratoires Paladin, est disponible à travers le Canada.

L'emploi de XIAFLEX®, un produit biologique administré en cabinet, a été approuvé par Santé Canada en janvier 2018 pour le traitement des hommes atteints de la maladie de La Peyronie qui présentent une plaque palpable et une difformité de courbure d'au moins 30 degrés au début du traitement. L'homologation du produit à la suite de l'examen par Santé Canada est fondée sur les résultats d'innocuité et d'efficacité obtenus lors des essais déterminants IMPRESS (*The Intestigation for Maximal Peyronie's Reduction Efficacy and Safety Studies*), une série d'études de phase III, à double insu et contrôlées par placebo, ayant évalué XIAFLEX® dans le traitement de la maladie de La Peyronie.

« Nous sommes ravis d'annoncer que XIAFLEX® est maintenant offert sur le marché canadien pour sa nouvelle indication. Étant le seul traitement de la maladie de La Peyronie approuvé par Santé Canada, XIAFLEX® peut répondre à un besoin crucial jusqu'ici non comblé chez les hommes aux prises avec cette affection pénible et parfois douloureuse », a déclaré Livio Di Francesco, vice-président et directeur général de Laboratoires Paladin inc. « Le lancement de cette nouvelle indication pour XIAFLEX® s'appuie sur la position de chef de file bien établie de Paladin dans le domaine de la santé masculine et est un bon exemple des efforts que nous déployons pour améliorer les options thérapeutiques pour les patients et les fournisseurs de soins de santé dans ce domaine. Il démontre aussi nos capacités et notre engagement dans la mise en marché de nouveaux traitements. »

#### **À propos de la maladie de La Peyronie**

La maladie de La Peyronie est une affection qui se caractérise par la formation d'une plaque de collagène, ou de tissu cicatriciel, dans le corps du pénis. Le tissu cicatriciel, connu sous le nom de « plaque de La Peyronie », peut se durcir et réduire la flexibilité du pénis, causant une flexion ou une courbure durant l'érection. La maladie de La Peyronie entraîne des degrés divers

de difformité de la courbure du pénis et de « désagréments » (notamment le malaise découlant de l'apparence du pénis en érection, la douleur à l'érection et les répercussions sur les relations sexuelles et leur fréquence). La maladie de La Peyronie comporte au départ une composante inflammatoire. Cette phase inflammatoire, qui est encore mal comprise, a une évolution assez variable et se résout spontanément dans moins de 13 % des cas. Après environ 12 mois, selon les rapports, la maladie entre souvent dans une phase chronique et stable. L'incidence de la maladie de La Peyronie se situerait entre 3 et 9 %, bien que l'on croie que cette maladie est sous-diagnostiquée et sous-traitée.

### **À propos de XIAFLEX®**

XIAFLEX® (collagénase de *Clostridium histolyticum*) est un produit biologique approuvé pour le traitement de la contracture de Dupuytren chez les patients adultes ayant une corde palpable ainsi que pour le traitement des hommes atteints de la maladie de La Peyronie qui présentent une plaque palpable et une difformité de courbure d'au moins 30 degrés au début du traitement. XIAFLEX® est constitué de l'association de deux sous-types de collagénase dérivés de la bactérie *Clostridium histolyticum*. On croit que ces deux sous-types de collagénase agissent en synergie afin de briser les liaisons du collagène dans sa structure en triple hélice.

### **À propos de Laboratoires Paladin inc.**

Laboratoires Paladin inc., établie à Montréal, au Canada, est une société pharmaceutique spécialisée qui concentre ses efforts sur l'acquisition de licences de produits pharmaceutiques novateurs destinés au marché canadien. Les équipes déterminées de ventes et de marketing de Paladin lui ont permis de se hisser parmi les premières compagnies pharmaceutiques spécialisées du Canada. Paladin est l'une des sociétés d'exploitation d'Endo International plc (NASDAQ : ENDP), une entreprise pharmaceutique hautement spécialisée qui met des produits de marque et des génériques de qualité à la disposition des patients en visant toujours l'excellence dans le développement, la fabrication et la mise en marché. Pour de plus amples renseignements, visitez le [www.endo.com](http://www.endo.com) ou le [www.paladin-labs.com](http://www.paladin-labs.com).

### **Énoncés prospectifs**

#### **Mise en garde concernant les énoncés prospectifs**

Le présent communiqué de presse contient des énoncés prospectifs, notamment la déclaration de M. Di Francesco, au sens de la *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* et de la *Loi sur les valeurs mobilières du Canada*. Les énoncés comprenant des mots ou expressions comme « croire », « s'attendre à », « prévoir », « avoir l'intention de », « estimer », « planifier », « pouvoir », « espérer », « intention », « directive » et « futur » ou des expressions semblables sont des énoncés prospectifs. Étant donné que ces énoncés reflètent les opinions, attentes et croyances actuelles d'Endo en ce qui concerne des événements futurs, ils comportent des risques et des incertitudes. Bien qu'Endo croie que ces énoncés prospectifs et l'information qu'ils contiennent reposent sur des hypothèses et des attentes raisonnables, le lecteur ne doit pas accorder une confiance indue à ces énoncés ni à aucun autre énoncé ou aucune autre information de nature prospective contenus dans le présent communiqué. Les investisseurs doivent être avisés que de nombreux facteurs, décrits plus en détail dans les documents déposés par Endo auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières des États-

Unis et du Canada sous la rubrique « *Risk Factors* » (facteurs de risque) des formulaires 10-K, 10-Q et 8-K d'Endo déposés auprès de la Securities and Exchange Commission et auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières au Canada dans le Système électronique de données, d'analyse et de recherche (« SEDAR ») et autrement cités dans le présent document ou les documents indiqués, pourraient avoir une incidence sur les résultats financiers futurs d'Endo et entraîner un écart considérable entre les résultats réels d'Endo et les attentes exprimées dans les énoncés prospectifs contenus dans le formulaire 10-K du rapport annuel d'Endo. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué sont assujettis à ces facteurs de risque. Ces facteurs peuvent, de manière individuelle ou combinée, provoquer des différences considérables entre les résultats réels d'Endo et les résultats prévus et les résultats historiques. Endo décline toute obligation de mettre à jour publiquement les énoncés prospectifs à la suite de nouveaux renseignements, de développements futurs ou autres, sauf dans les cas où les lois applicables l'exigent.

***Endo International plc***

**Investisseurs :**

Nina Goworek  
484-216-6657

**Médias :**

Heather Zoumas-Lubeski  
484-216-6829

###